

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

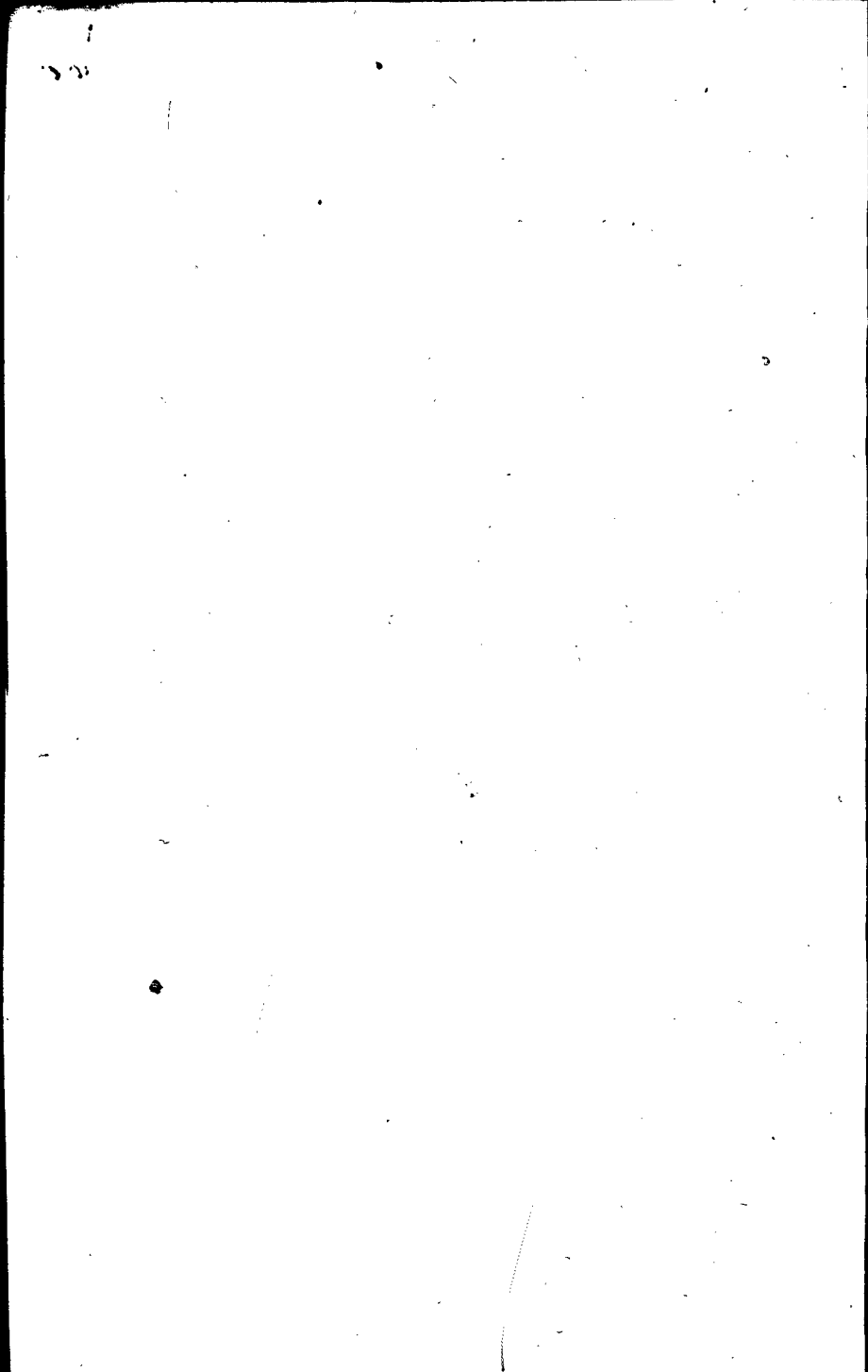
L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X



5579

COLONEL DAMBOURGÈS

ÉTUDE HISTORIQUE CANADIENNE.

QUÉBEC :
DES PRESSES DE A. COTÉ ET C^e.

1866.



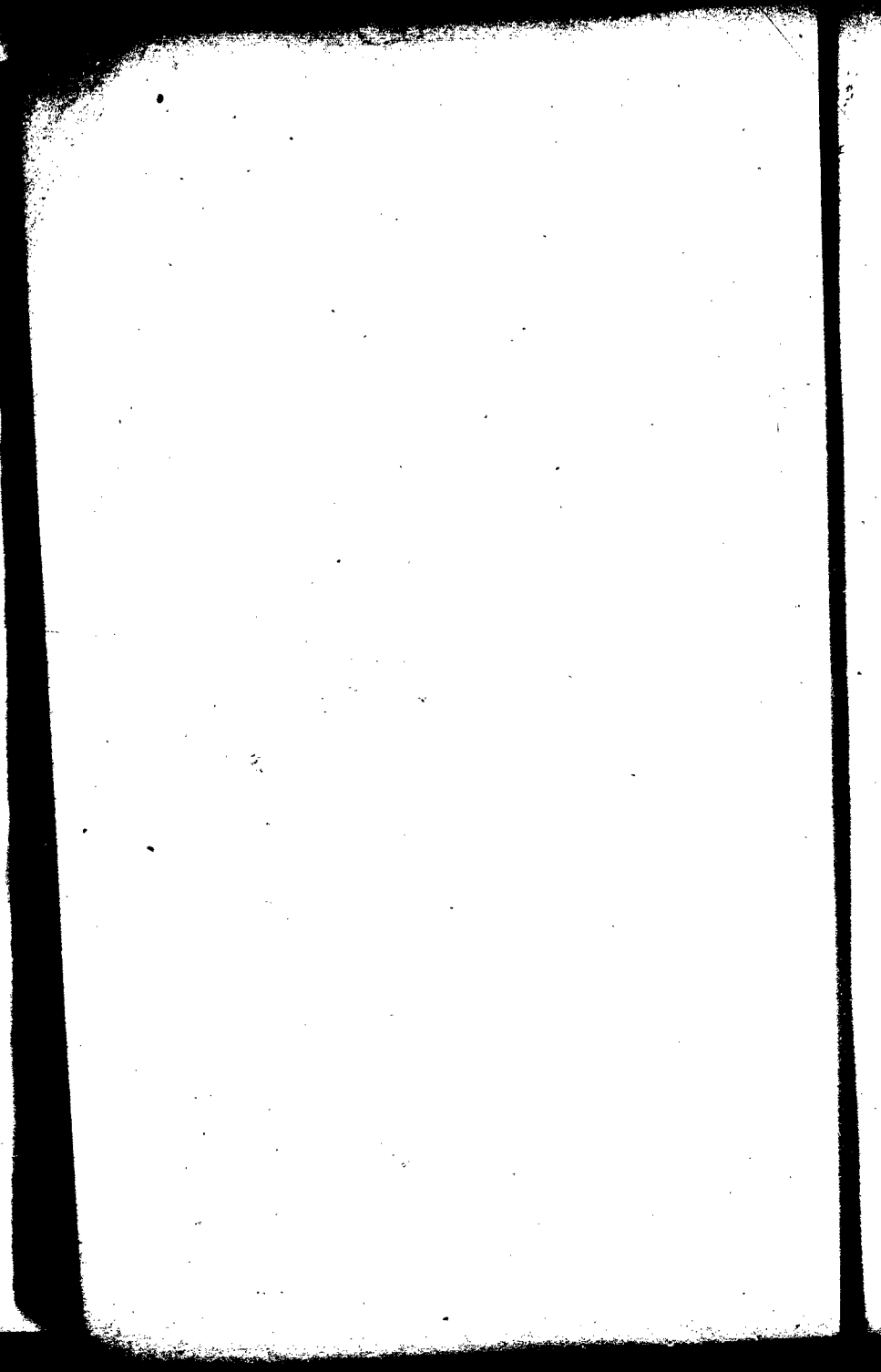
LE

COLONEL DAMBOURGÈS

ÉTUDE HISTORIQUE CANADIENNE.

QUÉBEC :
DES PRESSES DE A. COTÉ ET C^{ie}

1866.



LE COLONEL DAMBOURGÈS

En parcourant les annales de notre colonie, on est souvent surpris de rencontrer des pages remplies des hauts faits d'un homme dont le dévouement a quelquefois sauvé tout un peuple, et dont le nom presque inconnu ne vit plus que dans les traditions saintement conservées de la famille, ou dans les cartons de quelques rares antiquaires. Les peuples comme les individus ont fréquemment de ces étranges oublis, de ces

moments d'ingratitude d'autant plus inexcusables que les grandes actions qu'ils méconnaissent ainsi font partie de leur histoire et de leur gloire nationale.

Le Colonel Dambourgès est du nombre de ces grands hommes auxquels les contemporains et la postérité elle-même n'ont pas rendu justice. Français par la naissance, il avait hérité des qualités chevaleresques des vieux soldats de François 1^{er} et de Henri IV. Transporté de bonne heure sur le sol de la Nouvelle-France, au milieu d'un peuple qui avait conservé avec amour les éclatantes traditions de la mère-patrie, il y retrouva des frères dévoués pour lesquels il s'éprit d'un attachement sincère. Il s'identifia bientôt avec leurs intérêts, épousa leur cause, défendit leurs droits méconnus et associa sa destinée à la leur dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, sans vouloir s'en séparer jamais. Doué d'un esprit sûr, d'un jugement sain et d'une instruction solide, il prit une part active aux événements de son temps, laissant partout où il passait l'empreinte de sa volonté persévérante et d'une énergie indomptable. Généreux autant que dévoué, il sacrifia volontiers sa fortune et celle de sa famille pour soutenir la cause qu'il avait embrassée ; et quand il fallut payer de sa personne, et repousser l'ennemi montant à l'assaut de Québec, on le vit le premier sur la brèche, défendre vaillamment une redoute et accomplir, sous le feu et les balles, un de ces coups d'éclat qui suffisent pour

immortaliser un homme. Arrêtant par sa hardiesse et sa bravoure les troupes envahissantes, il contribua ainsi à sauver le pays d'une nouvelle calamité. Modeste autant que brave, il ne savait pas profiter de ces heureux moments pour s'attirer, par des bassesses indignes d'un noble cœur, les récompenses dues à son mérite. Il mourut pauvre comme tous ceux qui se sacrifièrent pour leur pays, sans songer à l'avenir, comptant sur la reconnaissance, hélas ! bien souvent éphémère, de ceux qu'ils avaient servis toute leur vie. Moins heureux toutefois que ces héros romains dont la République payait les funérailles et dotait les filles, le héros canadien fut bientôt enveloppé du double oubli de la tombe et de l'ingratitude ; et ses enfants, abandonnés sans guide et sans appui, orphelins dès l'enfance, recueillis avec pitié par quelques âmes sensibles, durent la protection dont ils furent entourés à la fidélité de quelques rares et sincères amis.

Dans cet article qui ne peut être qu'une légère esquisse des principaux traits de sa vie, nous devons négliger bien des détails. Les événements si intéressants de notre histoire, auxquels il a pris part, occuperont plus longuement notre attention ; car c'est là que nous reconnaitrons les grandes qualités de l'esprit et du cœur qui distinguaient notre héros. Heureux d'avoir pu contribuer à rendre sa mémoire populaire, nous ne demanderons pas d'autre récompense de notre travail que celle d'avoir commencé peut être une

réparation qui deviendra bientôt, nous l'espérons,
une réparation nationale !

*
* *

Le Colonel François Dambourgès naquit en l'année 1742, à Salies, petite ville agréablement assise sur la rivière de ce nom, dans la province du Béarn, aujourd'hui département des Basses-Pyrénées. Il était fils de Jean-Baptiste Dambourgès, qui avait épousé à vingt-quatre ans, en février 1740, demoiselle Anne de Lambeye, âgée elle-même de vingt-six ans. Conduit de bonne heure à Bayonne, éloignée de quelques lieues seulement de Salies, il y fut placé à l'école, grâce aux économies de son père, et conserva pour cette ville, où s'étaient écoulées les premières années de son enfance, un attachement tellement grand qu'il se disait lui-même natif de Bayonne. Comme ses compatriotes en général, le jeune Dambourgès était gai, plein de bonne humeur, vif, sobre et laborieux. Une répugnance invincible, extraordinaire à cet âge où l'intelligence encore peu développée accepte tout sans discussion, l'éloignait des emplois ordinaires auxquels se livraient ses compatriotes. Son esprit inquiet et aventureux lui indiquait une nouvelle route, où devaient trouver richesse et fortune tous ceux qui, comme lui, se sentaient un grand courage joint à un

jugement solide et à une expérience pratique des choses et des hommes.

Les conversations et les récits des pêcheurs d'Orthez, ville distante de quinze lieues de Salies, où il les rencontrait souvent, sur leurs voyages à Terre-neuve et au Canada, contribuaient puissamment à exciter l'imagination du jeune écolier. Il avait résolu de traverser l'océan et d'aller chercher fortune sur les rives lointaines de la Nouvelle-France. Il fit part de son dessein à sa famille, qui, ne pouvant plus subvenir aux frais de son éducation, fut forcé de consentir, bien qu'à regret, à la demande de l'entreprenant jeune homme. Il leur annonça alors qu'il se rendait à Saint-Thomas, en Canada, dans l'intention d'y asseoir un établissement de commerce. L'avenir déroulait devant lui les brillantes perspectives et les rêves dorés que créait sa bouillante imagination ; et, comparant cette prompte prospérité qu'il croyait déjà tenir avec les rudes labeurs et les pertes sans cesse renouvelées de son vieux père, il se promettait déjà une aisance qui lui permettrait de venir en aide à sa famille et d'adoucir la vieillesse de ses parents.

Le croirait-on, c'était sur le simple récit de pêcheurs basques, employés depuis bien des années aux pêcheries du golfe Saint-Laurent, que le jeune Dambourgès comptait pour s'établir au Canada et y faire le commerce. Ce pays était alors complètement ignoré d'eux, pour la plupart ; mais ils rencontraient, tous

les ans, sur les Bancs où l'on pêchait la morue, des pêcheurs de Saint-Thomas qui leur parlaient de leur village ; et c'étaient ces notions que le hardi Béarnais avait recueillies de la bouche des marins d'Orthez, qui l'avaient décidé à partir. Brave, courageux, entreprenant, Dambourgès avait tout ce qu'il fallait pour réussir ; la patience et la persévérance étaient ses vertus favorites, et le travail, quelque dur qu'il fût, ne lui répugnait point. Il appartenait à cette classe d'hommes qui, nés dans une condition humble, savent, à force de labeur et d'énergie, s'élever aux premiers rangs de l'échelle sociale, et prouver au monde que l'obscurité de la naissance, quand elle accompagne la vertu et le génie, n'est qu'un fleuron de plus ajouté à la couronne que lui destine la postérité.

L'évêque de Bayonne, Monseigneur Guillaume d'Arche, qui avait remplacé, en 1745, au siège épiscopal de cette ville, l'illustre Chrystophe de Beaumont, transféré au siège archiepiscopal de Paris, avait donné au jeune Dambourgès des lettres testimoniales fort avantageuses. Il emportait encore avec lui un grand nombre de lettres de recommandation des juges-consuls, des Chevaliers de Malte, etc., qu'on lui avait accordées avec empressement et bienveillance. Muni de ces faveurs, plein de confiance dans ses projets, excité par l'espoir d'être un jour utile à sa famille, et de faire tout le bien que lui dictait son

bon cœur, il n'hésita pas à confier ses destinées à la mer. Se recommandant à la protection de la Providence, notre futur négociant dit adieu à sa famille, à sa chaumière, au ciel de sa patrie, emportant vers un autre monde les projets, les espérances, et les rêves de sa jeunesse.

La traversée fut facile et agréable, et, sur la fin de l'été de 1763, Dambourgès arriva en Canada. Il avait été détenu pendant assez longtemps dans le golfe, attendant le départ de jeunes canadiens de la côte du Sud, qui avaient de l'emploi dans ces parages pendant la saison, pour remonter avec eux. Il s'achemina immédiatement vers Saint-Thomas, aujourd'hui, grande et belle paroisse, chef-lieu de comté, centre d'un populeux district judiciaire, mais alors humble canton, plus souvent désigné sous le nom de Pointe-à-la-Caille, de nom de la pointe de rochers sur laquelle avait été construite, vers 1670, la première église de cette importante localité.

M. Maison-Basse, qui, depuis environ vingt ans, desservait Saint-Thomas, accueillit bien le jeune et entreprenant gaulois, qui venait demander place dans son troupeau et se ranger sous sa houlette. Dambourgès répondit généreusement à cette marque de bienveillance du vieux curé, et il s'efforça toujours de mériter davantage, par sa conduite et ses exemples, la confiance que le saint prêtre lui avait témoignée. Sans perdre un instant, il se mit à l'œuvre et com-

mença l'établissement qu'il avait projeté. Il éleva un modeste comptoir, où tous les objets de première nécessité étaient offerts en vente, à des prix modérés, et avec cette franchise et cette honnêteté qui attirent et captivent la bonne foi des acheteurs. Son commerce d'abord restreint, prit bientôt un assez grand développement et lui permit de se livrer à des opérations plus considérables. Le succès couronnait toutes ses entreprises ; et, voyant tous les jours s'élargir le cercle de ses affaires, il comprit que l'aide et le concours d'une personne habile et intéressée lui seraient d'une grande utilité, et contribueraient à donner à son négoce une vigueur et une étendue qui multiplieraient bientôt ses profits.

Il résolut donc de repasser en France et d'en ramener ses vieux parents. Après avoir réalisé un assez joli pécule, et s'être muni d'un grand nombre de produits d'industrie canadienne et indigène, M. Dambourgès se sépara de ses nouveaux amis, et s'embarqua, en 1766, pour sa vieille patrie, accompagné de leurs vœux et de leurs regrets. La navigation fut longue et orageuse, mais enfin, après bien des jours d'attente, il put fouler une fois encore le sol de cette France aimée, où s'était écoulée sa paisible jeunesse. Le cœur gros de joie, et savourant d'avance le plaisir que son arrivée imprévue allait causer à sa famille, il s'achemina de suite vers la vieille résidence paternelle. Il pensait déter-

miner sans trop d'efforts sa bonne mère à le suivre en Canada. Il préparait et repassait en lui-même les principaux traits du tableau qu'il allait lui faire de cette terre presque inconnue, où les habitants étaient français de mœurs, de nom, de langage et surtout de cœur ; de ce pays, où elle retrouverait le même culte et les mêmes pratiques religieuses que celles qui avaient accueilli son berceau et consolé ses jours d'angoisses ; et il était persuadé qu'elle consentirait volontiers à le suivre dans un lieu où elle trouverait, en échange d'une vie pauvre et laborieuse, l'aisance et le confort.

C'est en repassant ces pensées dans son imagination, que ce bon fils, résolu qu'il était de ne plus se séparer des auteurs de ses jours, s'avancait vers le toit paternel, dans l'obscurité d'une nuit d'automne. Il s'attendait de causer une grande surprise à sa famille, qui ignorait complètement son retour. Mais quel ne fut pas son étonnement, en approchant de l'humble demeure, de voir de la lumière à l'une des fenêtres. Il crut d'abord qu'on avait annoncé son retour et qu'on veillait pour l'attendre. Mais, dans cette maison, où l'ange de la mort avait passé, ce n'était pas pour attendre un vivant que l'humble bougie du foyer avait été allumée, c'était pour veiller la couche funèbre d'une morte. Sa mère, sa bonne vieille mère, qu'il était si impatient de revoir, était morte !... morte la veille de son arrivée et de-

vait être inhumée le lendemain. Elle était partie, elle aussi, pour le grand voyage, celui de l'éternité, avant que son fils eut pu lui dire combien il était heureux de la revoir, lui raconter ses travaux et ses peines, lui faire part de ses projets et de ses espérances ; elle s'était hâtée de quitter la terre avant qu'il put lui dire une dernière parole, un dernier adieu ; ce touchant embrassement de deux âmes qui se séparent ici-bas pour se retrouver un jour dans un monde meilleur. Elle n'avait cependant pas été délaissée dans ses derniers moments ; elle avait trouvé, à son lit funèbre, un époux dévoué, une famille sensible et bonne, dont les soins et le dévouement adoucirent beaucoup ses souffrances ; elle avait passé ses derniers moments au milieu des consolations et des secours de la religion qu'elle avait pratiquée avec ferveur pendant sa vie, et rien n'avait manqué à cette mort chrétienne, que la présence et les larmes d'un fils absent.

Plein de courage et de résignation, M. Dambourgès se soumit, en enfant docile, au décret de la Providence. S'élevant encore une fois au-dessus de lui-même, il voulut subir cette épreuve avec la force d'un homme qui croit aux promesses et aux béatitudes d'une autre vie. Il n'apprit pas sans émotions que sa bonne et pieuse mère s'était occupée, depuis plusieurs semaines, à sanctifier les derniers moments qui lui restaient à passer sur la terre, et

à offrir à Dieu le sacrifice d'une existence employée à le servir. Cette pensée le pénétrait d'un amour plus vif, et de regrets plus poignants pour celle qui était ainsi ravie à son affection. Malgré ses bonnes dispositions, il se surprenait parfois à reprocher à la mort ce coup funeste qui ne lui avait pas permis d'entendre les dernières paroles de sa mère mourante et qui lui avait dérobé ses avis et ses adieux. Plusieurs années après, il se rappelait encore les circonstances de ce douloureux événement, et avec une telle intensité que cette pensée réveillait en lui toute l'acuité de sa douleur.

*
* *

En 1767, M. Dambourgès se rembarqua pour le Canada, bien disposé à y finir ses jours. Il avait décidé son père à l'accompagner, ainsi que son jeune frère, Pierre, qui n'avait que dix-sept ans. Ce frère unique épousa plus tard, à Saint-Thomas, D^{lle} Catherine Couillard. Il y mourut, à l'âge de trente-deux ans, des suites d'une chute qu'il fit en dansant; sa veuve épousa quelques années après le Docteur Oliva, médecin originaire d'Espagne.

Dè retour à son comptoir, M. Dambourgès reprit, avec une nouvelle énergie, ses entreprises et son commerce un peu négligé pendant son absence. Son

père et son frère y prirent une part active, et, grâce à leur zèle et à leur dévouement, ses affaires progressèrent rapidement : l'aisance la plus complète vint bientôt couronner ses travaux. Mais, au milieu de sa prospérité toujours croissante, il n'oublia jamais les parents et les amis qu'il avait laissés au village natal. Il correspondait régulièrement avec eux, s'informait de tout ce qui pouvait les intéresser, s'attristant des revers des uns, et s'associant avec intérêt et de gaieté de cœur aux prospérités des autres. Cette marque de sollicitude et d'intérêt témoignait d'autant plus de la bonté de son cœur, qu'à cette époque les correspondances avec l'Europe étaient plus difficiles. C'était par l'entremise des pêcheurs du Golfe, ses vieux amis d'autrefois, qu'il faisait arriver ses missives au lieu natal, donnant à ses amis et à ses proches des détails et des notions sur ses propres affaires, et sur les produits et les ressources que présentaient, au travailleur actif et intelligent, les régions encore neuves de sa patrie adoptive. C'est ainsi qu'il consacrait ses rares loisirs à ce mutuel échange d'amitiés et de sympathies ; douces et agréables heures employées à parler des choses de la patrie, à des hommes qui regrettaient, eux aussi, non pas une patrie absente, mais un ami sincère, un parent dévoué, éloigné d'eux, peut-être pour toujours.

Bientôt la guerre se déclara entre l'Angleterre et

les colonies de l'Amérique. Un antagonisme continu d'idées et de principes, et la froide tyrannie de la métropole, avaient précipité les événements et amené cette lutte où devait se briser le lien qui les unissait. Les colons revendiquaient leur salaire, en retour des expéditions faites à leurs frais contre les colonies françaises, et, de son côté, l'Angleterre exigeait avec hauteur ce qu'elle appelait ses droits. Ne pouvant réussir à régler pacifiquement les difficultés survenues entre elles, on résolut, de part et d'autre, de s'en remettre à Dieu et à son épée, sur la justice de ses prétentions et la valeur de ses droits. L'Angleterre, repoussée et battue sur tous les points, dut cesser la lutte et reconnaître l'indépendance de ce jeune peuple destiné à fonder le plus grand empire du Nouveau-Monde.

Les populations canadiennes étaient divisées d'opinion sur la guerre américaine, et un grand nombre n'osaient sortir de cette indécision, en présence de l'inertie du pouvoir. Le gouvernement eût désiré armer les Canadiens et les appeler tous à la défense de la Province ; mais les hommes à qui il avait donné sa confiance trouvaient leur intérêt à tenir les Canadiens dans l'ombre. On sait qu'à cette époque bon nombre firent et renouvelèrent des offres de service qui ne furent regardés qu'avec froideur ; encore se dispensa-t-on de les accepter. Tout contribuait à exciter l'enthousiasme

des Canadiens ; ils n'avaient, en effet, qu'à gagner à la lutte.

Leurs ennemis les connaissaient déjà, et les Anglais à côté desquels ils auraient dû être admis à combattre auraient été forcés de reconnaître leur mérite. Ils n'avaient pas dérogé de la valeur des héros des journées de Carillon, de Sainte-Foye, de Monongahéla, etc. Ils avaient à cœur, ces bons et braves enfants du sol, de démontrer que leur vaillance ne s'était pas ralentie, et les preux qui s'étaient autrefois, signalés en plusieurs rencontres; tenaient à faire voir que les ans n'avaient pas refroidi leur courage. Héros de ces glorieuses époques, ou fils de héros, tous avaient les mêmes droits à l'admiration des enfants de la superbe Albion, tous étaient mus par la passion de la gloire, tous voulaient dissiper des préjugés injustes qui naissaient dans les esprits de leurs nouveaux concitoyens et que des esprits jaloux et menteurs fomentaient dans tous les rangs ; et, d'ailleurs, ils se seraient vus conduits au champ d'honneur par des chefs éminents dont les noms étaient chers à la patrie.

Cependant, ô désolante déception ! le zèle des valeureux descendants des Français est méconnu. Bon nombre de nobles, de seigneurs et de braves, qui avaient pris part aux guerres antérieures, se sentaient disposés à soutenir le drapeau du souverain qui protégeait leurs droits. Ils se rendirent spon-

tanément sur le champ de mars, à Montréal, sous l'impression qu'on utiliserait leur zèle. Munis de provisions et des effets que les circonstances rendaient nécessaires, ils attendirent, à leurs frais, pendant quinze jours, qu'on mit leurs bras en réquisition ; mais ce fut en vain, ces loyaux sujets durent se disperser, emportant dans leurs foyers la désolante pensée qu'on se privait de leur concours volontaire et spontané, parce qu'on nourrissait contre eux une défiance que rien ne pouvait justifier.

Dispersés de nouveau au sein des campagnes, les milices canadiennes, dont les sentiments n'étaient pas douteux, se trouvèrent exposées aux intrigues et aux cabales des émissaires américains, chargés d'exploiter les préjugés du peuple contre le nouveau gouvernement, et de raviver les vieilles haines d'autrefois. Si on eût montré, comme ils le méritaient, une confiance généreuse dans le bon vouloir des Canadiens, l'influence de ces envoyés eût été paralysée ; mais la politique aveugle de l'oligarchie, qui avisait le représentant du souverain, avait tout fait pour rendre plus facile leurs manœuvres et leurs projets séditieux. Ce qui contribuait surtout à fomenter la division, c'était la manière habile dont l'Américain exploitait l'amour des Canadiens pour la vieille France. Ils savaient que nos pères tenaient au pays de leurs aïeux par leur langage, leur caractère, leurs habitudes, etc. Aussi ne manquaient-ils pas de faire sonner bien

haut les offres de service que le monarque français faisait à leur cause. On mettait encore en œuvre bien d'autres arguments, beaucoup d'autres moyens ; mais chez le bon peuple de nos campagnes que plus d'un lien retenait à la France, la conscience parlait plus haut que les intérêts politiques. La religion lui dictait d'autres idées. Le clergé, la noblesse, comme les autres habitants du pays, avaient le cœur français ; ils aimaient la France, mais la voix du devoir et celle du serment l'emportaient chez eux sur toutes les considérations du moment.

Il est faux que l'or américain soit venu fomenter l'excitation dans nos campagnes. Jamais le sentiment ne fut stipendié, et la preuve, on la trouve dans le petit nombre d'adhérents que les principes des rebelles trouvèrent en cette Province, et dans les sacrifices que firent, à la cause américaine, les Frémont, les Laterrière, les Cazeau et autres qui mirent leur fortune au service des Yankees. Ce n'est pas que le génie américain ait répugné à employer des promesses de sommes assez rondes, de terres étendues, d'emplois lucratifs à ceux qu'ils voulaient enrôler sous ses bannières, on alla même jusqu'à offrir une part du pillage de la ville de Québec, aux habitants des campagnes qui se laissaient tromper ; mais les provinces révoltées avaient un si grand besoin de leur numéraire pour elles-mêmes, et leur papier était tellement déprécié, qu'il leur était im-

possible de répandre, dans le pays, des sommes suffisantes pour séduire les populations qui ne les aimaient pas.

Le joug de l'Angleterre n'était cependant pas porté sans impatience par les Canadiens ; il était même rendu fatigant par la suprême arrogance et le despotisme des Anglais. Mais l'idée de se jeter dans les bras de ces colons révoltés, qui, à une époque encore récente, avaient si perfidement tramé et accompli la destruction des Acadiens, et qui avaient dans tous les temps poussé l'Angleterre à anéantir toute trace de domination française en Amérique, révoltait les cœurs honnêtes. Leurs protestations hypocrites de dévouement et d'intérêt, touchèrent peu les Canadiens, et ils se contentèrent de profiter de l'occasion pour demander à la mère-patrie une constitution qui leur permettrait de régler eux-mêmes leurs propres affaires, et de se soustraire aux manipulations arbitraires de cette foule d'ambitieux despotes qui faisaient peser sur eux leur sceptre de fer. Tant de loyauté et de générosité devaient néanmoins rester longtemps encore sans récompense.

M. Dambourgès, qui était déjà bien connu et très-populaire dans les campagnes de la rive sud du fleuve, usa de son influence pour calmer les troubles et l'effervescence qui se manifestaient quelquefois au sein des campagnes. Il voulut donner à la cause

canadienne un cordial appui. Pour vaquer plus facilement aux nouveaux devoirs que son patriotisme lui imposait, il laissa à des mains dévouées le soin de ses intérêts privés. Cette circonstance lui ouvrit bientôt la carrière militaire, dans laquelle il se distingua par son grand courage et ses hauts faits d'armes. Les bandes américaines avaient pénétré dans le pays, et désolaient nos campagnes. Aidées de quelques traîtres, que l'appât des récompenses et du pillage entraînaient à leur suite, elles en profitaient pour porter çà et là leurs ravages, afin d'engager les populations à embrasser leur cause. Partout où elles passaient, elles pillaient, saccageaient tout, et laissaient ceux qui leur résistaient en proie à la misère et à la famine. M. Dambourgès s'offrit pour attaquer et chasser ces brigands. Sa demande fut acceptée ; et, se mettant de suite à l'œuvre, aidé du concours des citoyens les plus zélés et les plus dévoués, il parvint à protéger les endroits les plus exposés, contre les attaques de ces maraudeurs audacieux, à ramener la tranquillité et la sûreté partout où il se dirigeait, et à maintenir la paix et l'union au sein des paroisses, où les émissaires de la République voisine avaient jeté leurs germes de discorde et de rébellion. Mais il serait trop long de suivre notre généreux concitoyen dans toutes ses actions de dévouement, et de dire tout le bien qu'il fit au sein de ces populations rurales, qui avaient pour lui un respect et une

reconnaissance que les années ne firent qu'augmenter.

Mais M. Dambourgès prit bientôt une part plus active à la défense du pays. Il s'agissait de réunir, dans Québec, un nombre d'hommes suffisant pour mettre cette ville à l'abri d'un coup de main, et pour repousser un assaut dans le cas où l'ennemi le tenterait. On se hâta d'organiser la milice, pour la première fois depuis 1760. Encore ne le fut-elle que d'une manière très-incomplète. M. Dambourgès entra dans la compagnie des Royaux-Emigrés (*Royal Emigrants*), que le gouverneur Carleton avait réunis à la hâte, tant pour augmenter le chiffre des combattants, que pour donner de l'emploi à un certain nombre de colons des provinces révoltées, qui avaient déserté leurs foyers pour rester fidèles à la cause de leur souverain. Cette troupe d'hommes dévoués fut mise sous la conduite du Lt. Col. Mac-lane. M. Dambourgès se distingua de suite par son courage et sa valeur. Il était sans égal pour opérer un coup de main, pour surprendre et arrêter les convois de provisions que les maraudeurs emportaient au camp des Bostonnais. Nul mieux que lui n'exécutait une manœuvre d'audace. Doué d'une fermeté et d'une prudence incroyable, il conseillait, dirigeait ces expéditions, et savait gagner la confiance du soldat. Intrépide dans le combat, prodigue de soi jusqu'à la témérité, il inspirait à ses cama-

rades, par ses énergiques paroles, le courage dont il était animé lui-même et doublait ainsi leurs forces.

Le général Carleton, homme de guerre, général expérimenté, appréciait hautement la valeur du capitaine Dambourgès, qui était un des plus vigilants, des plus agiles, et des plus intrépides troupiers de la brigade du colonel Maclane.

Un mémoire du temps, que nous avons sous les yeux, nous fait connaître que sa vaillance, son adresse, avaient attiré l'attention de tout le monde, avant le coup de main par lequel il se signala à l'attaque du Sault-au-Matelot. « Major Nairne, of the Royal Emi-
» grants, and Monsieur Dambourgès, of the same corps,
» by their gallant behaviour, attracted the notice of
» every body..... » Ce témoignage flatteur venant d'une plume étrangère, est extrêmement honorable pour M. Dambourgès, dont le mérite et la valeur étaient d'ailleurs trop connus pour être passés sous silence en cette occasion.

*
**

Enfin, Arnold parut devant Québec, au mois de novembre. Pour ajouter aux perplexités du moment, presque toutes les troupes régulières qu'on avait concentrées dans le district de Montréal, parce qu'on

attendait les Américains de ce côté, avaient été faites prisonnières, et le gouverneur, lui-même, n'avait échappé aux poursuites de l'ennemi, que grâce à l'adresse et à l'énergie du capitaine Bouchette. La garnison de Québec, selon le rôle des milices que nous en a conservé le capitaine Gabriel-Elzéar Taschereau, n'était composée que de ses habitants, avec les émigrés du col. Maclane auxquels on avait joint quelques matelots, des soldats de marine, le tout formant un corps d'environ quinze cents hommes. C'est avec cette poignée d'hommes qu'il fallait défendre cette ville, la seule possession qui restât alors à la couronne britannique sur ce continent.

Depuis deux mois déjà, les Américains battaient la campagne autour de la ville, et dans tout le district de Québec. Ils avaient des émissaires affidés, des agents exercés, qui s'efforçaient de gagner les Canadiens à leur cause, à l'aide de moyens qu'une plus scrupuleuse politique aurait dédaignés. Mais leurs tentatives furent infructueuses dans presque tous les cas. Cependant, il leur fallait tenter le siège de la ville. Depuis longtemps, les *Bostonnais* voyaient que les soldats de la cause de l'indépendance étaient lassés, fatigués du métier, que les engagements étaient expirés, et que la saison devenait de plus en plus rude. On sentait le besoin d'en finir. On sait comme dans le dénûment général le découragement de l'âme suit bientôt l'affaiblisse-

ment et les malaises successifs du corps. Le 31 décembre, les Américains, décidés à emporter la ville, avaient réuni dans leur camp tout ce que leurs émissaires avaient pu rencontrer de mécontents et d'ambitieux. On y reconnaissait quelques meneurs de paroisses, qui, par leurs incessantes cabales, avaient réussi à accroître leurs petites, mais bruyantes bandes composées de nécessiteux que le besoin d'être nourri ou d'autres pareils instincts attroupe autour de toute cause, plutôt que les motifs politiques ; des prétendus zélés qui se donnent pendant un certain temps l'air de réprimer l'émeute, et qui l'activent sous main, pour être plus longtemps rentés, ou encore, pour l'être à la fois par les deux partis. Tous ces hideux personnages s'étaient mis en mouvement, pour aider leurs amis à frapper le grand coup qui devait les rendre maîtres de l'Amérique anglaise. Mais, on le comprend, cette armée était sans discipline, sans tactique, sans cohésion, sans lien commun et conduite par des chefs nouveaux. On se reprochait tous les jours, dans le camp américain, les temporisations, les sorties sans effet, les tentatives infructueuses, les marches sans but, d'où résultaient un désappointement et un mécontentement général. Les Canadiens commençaient à s'apercevoir qu'ils ne devaient pas s'attendre à trouver chez leurs ennemis des miracles de dévouement, et que l'héroïsme n'était pas la première de leurs vertus.

L'Irlandais Richard Montgomery avait, quelques jours auparavant, fait circuler le bruit qu'à Noël il dînerait dans Québec. Ce propos avait excité le courage des siens ; mais il n'avait pas été non plus sans produire quelque effet sur les soldats de la garnison, auxquels il avait été rapporté par quelques déserteurs. Des deux côtés, on se préparait à faire preuve de courage. L'indignation qu'excitait chez les Canadiens la sauvage conduite des ennemis, était une raison de plus pour les engager à combattre vaillamment. Les Bostonnais avaient d'abord conçu le projet de bombarder la ville, mais il leur avait fallu bientôt abandonner cette idée. Comment, en effet, en seraient-ils venus à bout, avec leurs bombes et leurs obus dont les deux tiers ne crévaient pas, et dont l'autre ne se rendait pas au but ? Le peuple, épouvanté d'abord à la vue des nombreux projectiles, s'était bientôt accoutumé à ce spectacle. Il leur fallut donc se résoudre à prendre la ville d'assaut. Les ravages que causaient dans leur camp les froids rigoureux de la saison, et la picotte qui y sévissait, ne leur permettaient plus de différer. On se hâta donc de préparer quatre ou cinq cents échelles grossièrement faites, et il fut résolu que le trente-un décembre on tenterait un coup de main.

Dès quatre heures du matin, le capitaine qui faisait la ronde de nuit, aperçut des signaux près de la porte Saint-Jean. Il donna aussitôt l'éveil. Les

sentinelles annoncèrent bientôt que le même signal se répétait partout vers le nord de la ville. Aussitôt le tambour bat, les cloches sonnent l'alarme. Tout s'émeut, tout s'agite ; en un instant, les soldats et les citoyens sont sur les remparts. Les vieillards eux-mêmes veulent prêter assistance. Un instant, on craignit que la mauvaise apparence du temps ne leur fit surseoir leur projet ; mais comme tout était prêt, ils n'avaient voulu rien remettre et avaient décidé de porter un coup suprême.

Montgomery, avec neuf cents hommes, se rendit pour attaquer la barrière de Près-de-Ville, au bout sud-ouest de la rue Champlain. Arnold, avec sept cents soldats, devait emporter la barrière du Sault-au-Matelot, au bout de la rue Saint-Pierre, et, pendant cette manœuvre, quelques-uns de leurs affidés devaient, en tirant du fusil et du canon, et en faisant brûler des feux de paille près de la porte Saint-Jean, attirer l'attention de la garnison de ce côté, et diviser ainsi les forces des assiégés. Mais on sait comment ils réussirent. Montgomery fut bientôt tué, et les siens mis en déroute à Près-de-ville. Arnold fut mis hors de combat par une balle qu'il reçut au pied, en se rendant au Sault-au-Matelot. Bientôt les assiégeants aigris, furieux de se voir serrés de près par les soldats de la garnison, se précipitèrent dans les maisons qui bordent le cap, et de là font pleuvoir une grêle de balles sur les troupes du

roi qui défendent les barrières du Sault-au-Matelot et de la rue Saint-Pierre.

Le gouverneur Carleton qui avait vu l'affaire, envoya des troupes fraîches à la rescousse des assiégés ayant soin de les faire sortir par la porte du Palais. Les Américains se trouvèrent alors entre deux feux. Un bon nombre d'entre eux avançaient néanmoins, d'une maison à l'autre, vers la barrière du Sault-au-Matelot, sans trop combattre dans la rue. Et de l'intérieur de ces maisons, où ils prenaient refuge, ils tiraient sans être molestés, sur les troupes royales. L'heure, le lieu, les rues étroites et sombres, les avenues tortueuses où se trouvait engagé le combat, la nuit qui prêtait au tumulte, la rigueur du froid, tout semblait concerté pour exciter la fureur des combattants.

Pendant que les deux troupes ennemies s'acharnaient, l'une à défendre et l'autre à s'emparer de la barrière du Sault-au-Matelot, et que le feu des assiégeants, protégés par les maisons où ils s'étaient réfugiés, incommodait fort les assiégés, M. Dambourgès, qui se trouvait à ce poste, conçut un projet tellement audacieux qu'il ne voulut en faire part à personne, de crainte de passer pour ridicule. Saisissant tout-à-coup une des échelles que les Américains avaient placées contre la barrière pour l'escalader, il la retira vers lui, en se tenant ainsi exposé pendant plusieurs minutes à découvert, au feu des

assiégés. Il alla de suite l'appliquer au pignon d'une maison qui abritait une trentaine de Bostonnais, dont le feu bien nourri était dirigé sur ses compagnons d'armes. Il entre par une fenêtre, tombe à l'improviste au milieu de la troupe ennemie, qui le croit suivi de nombreux soldats, et, l'arme au poing, il les somme de se rendre et les fait tous prisonniers. Par cette action hardie, que le major Nairne tenta ailleurs, il assura une batterie qui commandait la rue Saint-Pierre, et contribua grandement au succès de la journée.

Tout le monde rivalisant de hardiesse et d'efforts, les Canadiens réussirent enfin à accabler les Américains peu disciplinés, peu aguerris, et à leur faire abandonner le poste en toute hâte. Les pertes des Américains s'élevèrent à quatre cent vingt-six prisonniers, y compris quarante-quatre blessés. Le nombre des morts fut aussi considérable. Du côté des assiégés, on n'avait à regretter que la perte de cinq hommes de troupes régulières, et on ne compta que deux blessés.

En apprenant cette action d'éclat, le gouverneur et son entourage s'empressèrent de féliciter le capitaine Dambourgès, sur la valeur et le sang-froid dont il avait fait preuve en cette circonstance, et, quelque temps après, il fut élevé, en récompense de sa belle conduite, au rang de lieutenant dans le 84^e régiment, dont le premier bataillon fut licencié en 1783,

après que l'Angleterre eût conclu la paix avec les Etats-Unis.

Des écrivains, d'une autre nationalité que celle du capitaine Dambourgès, se sont permis de défigurer ce fait, pour en atténuer la portée. Ils ont même été plus loin, car ils ont voulu lui enlever le mérite de ce brillant fait d'armes et l'attribuer à des hommes de leur race. Ils ont prétendu que le capitaine Nairne tenta aussi au Sault-au-Matlot les mêmes hazards et courut les mêmes dangers. Il n'en est pas moins vrai que M. Dambourgès fut le premier à donner l'exemple, le premier à s'exposer avec autant de dévouement et à indiquer aux autres ce qu'il y avait à faire. Que d'autres aient marché sur ses traces, il ne lui reste pas moins la gloire d'avoir conçu le projet, et de l'avoir exécuté avant que d'autres y eussent pensé. Le gouvernement, pour lequel il avait si bien combattu, a pu, dans la suite, sembler méconnaître ses services, mais la postérité ne partagera pas l'indifférence de ceux qui en profitèrent, et l'histoire n'accréditera pas les insinuations perfides de plumes arbitraires et vénales. Malgré leurs suppositions jalouses, le nom de M. Dambourgès vivra longtemps encore dans la mémoire de ses compatriotes, et la gloire du héros n'en sera pas obscurcie.

Jetons maintenant un rapide coup-d'œil sur la manière dont le fait est raconté, par des témoins oculaires, et par des contemporains dont le nom fait autorité. Il en est, parmi ceux que nous reproduisons, qui n'ont jamais été suspects de faiblesse envers les Canadiens.

Nous commencerons d'abord par le témoignage d'un vieux soldat anglais, qui assistait lui-même à ce combat. James Thompson avait été sergent dans l'armée de Wolfe, et fut nommé plus tard à un poste important dans le département des Ingénieurs. Il s'exprime ainsi, dans une lettre adressée, 37 ans après, au colonel Hale :

« Quebec, 17th April, 1822.

« COL. JOHN HALE, &c., Quebec.

« Dear Sir,—Agreeable to your request, I am to relate to you what I recollect of the late Lieut. Dambourgès of the late 84th regiment, and I can truly say, that I have known him to be a vigilant and active officer on all occasions, particularly during the american blockade of Quebec, during the winter of 1775; that the enemy made an attack on the lower town, in the morning of the 31st December of that year, when Lieut. Dambourgès, with the late Lieut. Colonel Nairn, did, by the means of a ladder, enter through a window of a house, in Sault-au-Matlot, then occupied by the enemy, and by his bold attempt the enemy abandoned the house and by this Colonel Nairn's party which followed him and Dambourgès through the same window and by another party arriving warly at the same time at the north end of the street, that part of the enemy were prisoners.

« I have the honour, &c.

« (Signed) JAS. THOMPSON. »

Nous aimons à ajouter à cette lettre d'un vieux

compagnon d'armes, la chaleureuse recommandation du père de l'immortel vainqueur de Châteauguay. M. de Salaberry, dans la famille duquel la valeur est héréditaire, ne pouvait manquer d'apprécier dignement notre brave capitaine :

« Je, soussigné, ayant été major du régiment Royal Volontaire Canadien, certifie que feu Monsieur le capitaine Dambourgès, commandant les grenadiers, et premier capitaine du dit bataillon, a toujours été regardé comme un officier très-distingué. Il est connu de tous ceux qui ont servi dans la guerre d'Amérique, que le capt. Dambourgès a toujours et partout servi d'une manière glorieuse pour lui, et utile pour le service du Roi. L'on n'a point oublié qu'au combat du Sault-au-Matelot, en décembre 1775, M. Dambourgès fut le *premier qui se précipita* avec intrépidité dans les maisons enlevées par les ennemis ; que ce trait de hardiesse fut une des premières causes de leur défaite, et de la préservation de cette ville qui fut elle-même la conservation de la colonie du gouvernement de Sa Majesté. M. Dambourgès était alors au 84^e régiment. »

« Donné à Québec, sous mon seing, le 25 avril, 1808.

« (Signé) LOUIS DE SALABERRY. »

C'est avec plaisir que nous ajoutons à ces éloges, ceux d'un homme dont les actes et la conduite, toujours hostiles aux Canadiens, donnent encore plus d'autorité et de valeur aux louanges qu'il donne sans réserve, au capitaine Dambourgès. C'est M. J. Hale, longtemps solliciteur-général, qui écrit au gouverneur Dalhousie :

« Quebec, April 18th, 1822.

« To His Excellency, the Earl of Dalhousie, G. C. B.

« My Lord,—I have been requested by Mr. de Salaberry to present the enclosed petition to your Lordship from the orphan

daughters of the late lieutenant Dambourgès. And I cannot refuse to do so, though I am well aware how unpropitious the time are to such application; the particulars of Mr. Dambourgès' gallantry in the repulse of general Arnold's attack of the barriers in the Sault-au-Matelot, in the year 1775, I have often heard from the old officers of that day, and I have a letter from old Jas. Thompson, who was on the spot, relating his recollection on the subject. Mr. Dambourgès received from lord Dorchester a commission in the 84th regiment, for his conduct, on the occasion, notwithstanding that he was a native of France, and he was reduced with the 1st bataillon of that regiment at the peace of 1783 as appears by the old army lists. The widow received a pension of £30 currency and should existing circumstances forbid a continuance of that to the daughters upon the Provincial lists, their situation is of a description which perhaps would be attended to at the war office. The orphans of several officers having enjoyed allowances in the country from the compassionate fund at home.

« I have now only to beg of your Lordship to excuse me if there should be found any impropriety in my having forwarded the petition in this manner.

« I have the honour to be, &c.,

« (Signed) J. HALE. »

M. Garneau (*Hist. du Canada, t. III, p. 15*) raconte ainsi ce coup d'éclat :

« Pendant ce temps, le général Carleton avait envoyé ordre au major Nairne et au capt. Dambourgès d'aller avec un fort détachement soutenir les troupes qui combattaient dans la Basse-Ville. Aussitôt que ce renfort fut arrivé, il fut décidé de prendre l'offensive et d'attaquer les maisons occupées par l'ennemi. En conséquence, le capt. Dambourgès, avec les Canadiens, sauta en dehors des barricades et alla planter les échelles enlevées aux Américains, contre la première maison qu'ils occupaient et qui fut prise d'assaut. Le major Nairne en fit autant de son côté. Ces deux officiers se portèrent ensuite aux maisons suivantes qu'ils enlevèrent de la même manière, les unes après les autres... »

Écoutez maintenant un contemporain. Nous citons ses propres paroles :

« Le Sr. Dambourgès monta par une fenêtre au moyen d'échelles enlevées à l'ennemi, suivi de plusieurs Canadiens, défonça la fenêtre du pignon de la maison. Il y trouva plusieurs Bostonnais. Après avoir tiré un coup de fusil, il fondit avec sa baïonnette et entra dans la chambre avec plusieurs Canadiens qui le suivaient, animés d'un même courage, lesquels jetèrent la frayeur parmi les Bostonnais, qui se rendirent prisonniers. »

—*Journal de Sanguinet.*

Un autre contemporain, d'origine différente, est aussi explicite :

« Major Nairne, of the Royal-Emigrants, and Mr. Dambourgès of the same corps, by their gallant behaviour, attracted the notice of every body. The General ordered them with a strong detachment to the support of those already engaged in the Lower-Town. These two gentlemen mounted by ladders, and took possession of a house, with fixed bayonets, which the rebels had already entered, and thus secured a post which overlooked a strong battery on the wharf and commanded a principal street. »—*Journal of occurrences in Quebec, during November, 1775, by an officer of the garrison.*

En présence d'un pareil trait de valeur et d'héroïsme, on ne peut se défendre de reporter ses regards vers l'antiquité, qui décernait des récompenses et des ovations aux soldats qui s'étaient distingués par des actes de dévouement et de courage. Si, dans les temps modernes, ces grandes vertus paraissent plus rares, si le nombre des héros paraît moins grand, cela n'est dû qu'à un malentendu ou plus souvent au manque d'occasion. Cette rareté présumée de généreux athlètes, de soldats intrépides vient plutôt de ce que ceux de nos jours sont privés du

prestige de l'éloignement, et de l'absence de panégyristes aussi hardis que ceux de l'antiquité. Mais si une cause quelconque pouvait affaiblir le courage naissant, étouffer le génie au berceau, ce serait bien l'indifférence et l'oubli dont tant de gouvernements récompensent, aujourd'hui, ceux qui souvent ont exposé leur vie, ou sacrifié leurs années à le servir avec tout le dévouement dont de nobles âmes sont capables. Mais, heureusement pour les individus et pour les peuples, la puissance des hommes ne va pas jusque là, et, malgré les dédains et les mépris dont l'autorité se rend quelquefois coupable envers de généreux serviteurs, Dieu suscitera encore, au jour du malheur ou du danger, des héros, qui sauront se sacrifier pour la sauver du péril ou de la mort.

*
* *

La paix s'étant rétablie avec les Etats-Unis, M. Dambourgès ne s'occupa plus que de ses nouveaux devoirs, profitant des moments de loisir qu'ils lui laissaient, pour s'occuper de ses affaires commerciales. Plusieurs années s'écoulèrent ainsi, lorsque le 8 juin, 1786, il eut la douleur de perdre son vieux père. Il mourut à la résidence de son fils, à Saint-Thomas, et fut inhumé le dix du même mois, dans l'église paroissiale, par M. Maison-Basse.

Le vieux Béarnais avait alors soixante-dix ans, et quelques mois. Dans son acte de sépulture, il est qualifié de négociant, état qu'il avait exercé avant d'arriver en cette colonie. La bienveillance et la sympathie, que lui témoignèrent en cette circonstance ses nombreux amis, adoucèrent un peu le chagrin que lui causa la perte qu'il venait de faire. Longtemps après cet événement funeste, il se plaisait à raconter toutes les marques d'amitié et de tendresse qui avaient entouré le lit de son vieux père, et qui lui avaient rendu chère, pour toujours, cette paroisse qui l'avait accueilli comme un de ses enfants, et qui, depuis ce jour, n'avait cessé de l'environner de son estime et de son respect.

Le vingt-huit novembre 1786, M. Dambourgès, qui avait alors quarante-quatre ans, épousa, à Québec, mademoiselle Josephite Boucher, fille de François Boucher, capitaine de vaisseau, marin de haut bord, qui fut nommé plus tard Maître du Hâvre de Québec, par le lieutenant-gouverneur R. S. Milnes, le 12 août, 1803, lors de la résignation de John Steele, écuyer, en récompense de services rendus au duc de Kent, en allant porter pour lui des dépêches à Halifax (a). Sa mère, Josephite Tremblay, *la belle meunière* (b), comme on l'appelait dans le temps, à Qué-

(a) Capt. F. Boucher est mort à Saint-Roch des Aulnets, chez sa fille, veuve Masse, ainsi que son épouse.

(b) Parcequ'elle était fille d'un excellent meunier de l'Île-aux-Coudres, où elle avait épousé le navigateur, Frs. Boucher, père de feu Louis Boucher, écuyer, de Saint-Thomas.

bec, l'avait élevée avec soin, et lui avait appris à accomplir le bien, sans bruit, sans éclat. Aussi les pauvres, les malades étaient-ils tendrement soignés par elle, et généreusement soulagés. Ce mariage fut célébré à Québec par le curé de la ville et paroisse de Notre-Dame, l'infortuné M. Aug.-David Hubert, ami de la famille, père et bienfaiteur de ses ouailles.

Le capitaine Dambourgès avait fait un mariage heureux et honorable ; mais cet événement l'éloignait de la vie des camps, et lui rendait insensiblement obligatoire le séjour au foyer. Sa femme, d'un caractère pieux, aimant la vie simple et retirée, était toute entière à sa famille et aux soins domestiques. Elle se montrait aussi peu sensible aux sons des timbales et aux fanfares du clairon à la ville, qu'aux ovations et aux fêtes champêtres que les miliciens ménageaient de temps à autre au vaillant capitaine qui finit bientôt par retourner entièrement à ses affaires.

Mais une autre question, qui agitait le pays depuis quelque temps, ne tarda pas à attirer son attention. Les Canadiens sollicitaient, depuis quelque temps, la mère-patrie de leur octroyer une constitution dont ils connaissaient le prix et les avantages. Cette demande n'était pas nouvelle parce qu'on lit dans une lettre de lord Grandville à lord Dorchester, du 20 octobre 1789, qu'il s'en était agi quelques années auparavant, et même dès 1765. Mais, d'un autre côté, l'Angleterre recevait des contre-requêtes

d'un parti puissant en Canada, intéressé à maintenir un état de choses qui mettait à leur disposition, les places, les honneurs et l'argent du peuple qui les supportait avec tant de patience. La Grande-Bretagne, tout en paraissant vouloir améliorer le sort du peuple canadien, ne pouvait se débarrasser des défiances qu'elle nourrissait à son égard, malgré le dévouement dont il venait de faire preuve, et trouvait mille moyens de retarder sans cesse l'octroi de cette constitution si nécessaire et si désirée.

Au milieu de toutes ces préoccupations, M. Dambourgès n'avait pas oublié son ancienne patrie. Il déplorait, avec bien d'autres, les doctrines funestes, les principes irrégieux et anarchiques qu'on répandait dans les masses sous les yeux du pouvoir endormi et corrompu. Les erreurs des philosophes et les excès des encyclopédistes jetaient sur la France un voile sombre, qui présageait de grands bouleversements et de terribles tempêtes. M. Dambourgès s'alarmait de ces symptômes précurseurs de décadence et de ruine. Et pendant que les gouvernements et les peuples cherchaient à éviter la contagion, et à se mettre à l'abri de l'orage, M. Dambourgès, quoique français, fut le premier à condamner et à repousser ces tendances funestes. Sa droiture et son bon sens lui en firent comprendre tout le danger, et il conserva toujours la confiance de tout le monde. Dans un relevé de milices de cette

époque, on le voit élevé au rang de colonel, avec Pierre Marcoux,—qui plus tard fut nommé au Conseil Législatif,—pour lieutenant-colonel, et Ignace Aubert de Gaspé, pour major, etc., etc.

Dans le même temps, il était un des vingt-sept commissaires de la paix pour la ville et le district de Québec, et l'un des membres de la première société d'agriculture, fondée par le gouverneur Carleton. Ne désirant que servir son pays, et améliorer le sort de ses concitoyens, le colonel Dambourgès était toujours prêt à mettre son influence et ses talents au service de toutes les causes d'utilité publique. Aussi, trouve-t-on son nom partout où il y avait du bien à faire. Ami du progrès, s'associant généreusement à toutes les nobles entreprises, ce grand citoyen n'épargnait aucun sacrifice pour les faire réussir. C'est ce qui explique pourquoi il vécut toujours fort modestement, et comment il mourut sans laisser à sa famille ni terres, ni propriétés quelconques.

Ce grand citoyen comptait sans défiance sur l'amitié de tous, et ne s'embarassait nullement de l'avenir. Admirable imprévoyance qu'on pourrait taxer avec sévérité, si ce brave homme eût oublié sa famille devant des jouissances et des satisfactions personnelles. Mais c'était pour secourir les misères et soulager les maux d'autrui qu'il se dépouillait ainsi. Considéré parmi ses concitoyens et même parmi les hommes d'une autre origine, bienvenu au

château Saint-Louis, et à la table du duc de Kent, M. Dambourgès n'en prit pour cela ni morgue, ni hauteur. En revenant chaque année, à Saint-Thomas, pendant le temps qu'il était membre du parlement, lorsqu'il fut employé par l'Exécutif, le colonel Dambourgès y renouvelait amitié avec tout le monde, visitait presque toutes les familles, acceptait les invitations de ses co-paroissiens, et menait en tout une vie simple et sociale, avec un sansfaçon qui charmait tous ceux qui l'approchaient.

*
*
*

L'Angleterre s'était enfin décidée à octroyer à nos pères la constitution qu'ils demandaient en vain, depuis si longtemps. Cette charte exerça pendant cinquante ans une grande influence sur les hommes et les choses de ce pays. C'était, selon les uns, une faible concession de la part de l'Angleterre, obligée de céder aux sollicitations des colons ; selon les autres, c'était le palladium des libertés populaires et la garantie de nos privilèges et de nos droits.

Le colonel Dambourgès, homme modéré dans ses opinions, modeste appréciateur du besoin de nos lois en cette colonie, mais fier de voir la Grande-Bretagne donner à ce petit pays une constitution calquée sur celle dont la religion l'a dotée elle-même, exhortait le peuple à l'adopter avec empressement,

et à oublier les craintes et les soupçons à l'endroit d'une concession qui ne paraissait, aux yeux d'un certain nombre, qu'un piège de plus tendu à notre ignorance et à notre bonne foi. Le peuple n'était pas exactement préparé au régime constitutionnel, auquel il allait se trouver soumis, mais avec de la patience, de l'énergie, du travail et de l'union, avec les conseils et les lumières de quelques chefs éclairés, on pouvait espérer une administration plus impartiale des affaires, et une répartition plus juste des places, des honneurs et de l'argent du peuple.

C'est en usant ainsi de son influence dans son modeste village, tout en continuant son commerce, que le colonel Dambourgès apprit que ses ennemis, dans l'espoir de le perdre, lui attribuaient des propos et des projets républicains. Sans se déconcerter, il alla de suite trouver le gouverneur, et lui offrir de repasser en France avec sa famille, si on pouvait le convaincre d'avoir manqué au devoir. Cette généreuse démarche déconcerta ses adversaires. Le gouverneur Carleton, qui se tenait bien au-dessus des préjugés de son entourage, se plut à rendre justice en ce moment à la loyauté de sa conduite, comme il avait reconnu et loué autrefois la noblesse de son courage. Mais ses ennemis ne se tinrent pas pour battus. Désespérant de ruiner son crédit dans l'esprit du chef du gouvernement, ils tentèrent de le perdre dans l'opinion publique

auprès de ses concitoyens, en le représentant comme un homme dévoué et vendu au parti qui voulait tout anglifier. Mais leurs efforts, quelque vigoureux et soutenus qu'ils fussent en ce sens, n'eurent aucun résultat.

Le temps des élections étant arrivé, le comté de Devon qui embrassait alors Saint-Thomas, le Cap Saint-Ignace, l'Islet, etc., et qui connaissait le mérite et l'intrépidité du colonel Dambourgès, lui donna spontanément son mandat. Sa candidature ne fut pas le fruit d'une orgueilleuse ambition, ou d'une sottise envie, et son triomphe fut pur de toute cabale et de toute intrigue. On ne connaissait pas encore alors les moyens de succès que l'on possède aujourd'hui ; on ne savait pas que le mandat d'un député pouvait être, dans plusieurs cas, un objet de commerce, que les électeurs vendaient le plus haut prix possible, et que le député payait généreusement, ou quelquefois pas du tout, selon qu'il lui rendait beaucoup ou rien du tout. Il avait réuni tous les différens suffrages des électeurs, et aucun rival n'avait été tenté de venir lui disputer un honneur qu'il n'avait pas cherché, et qu'on lui avait donné si unanimement et si généreusement.

Le colonel Dambourgès avait reçu de la nature une de ces organisations heureuses et faciles, qui permettent à un citoyen d'être, selon que les circonstances l'exigent, homme d'épée, représentant

du peuple, fonctionnaire public, etc. Mais quel parti allait-il prendre dans les questions importantes qui devaient être débattues et réglées dans l'enceinte du premier parlement canadien ? Jouissant de l'amitié du représentant du Souverain, lié en quelque sorte au gouvernement par des récompenses et par des titres, allait-il lui donner son appui, ou se ranger sous la bannière des défenseurs du peuple ? Pour tous ceux qui connaissaient son caractère et sa droiture, le doute n'était pas possible. Plus désireux de faire triompher les principes et la justice, que les mesures d'une coterie arrogante et dominatrice, on le trouva toujours prêt à protéger et à défendre les intérêts du peuple qui l'avait élu. Il débuta par cette franchise d'allures qu'il avait portée dans les camps, et qu'il soutint toujours dans les conseils de la nation.

Après avoir passé quatre ans en chambre, M. Dambourgès refusa sa réélection, à la suggestion du nouveau gouverneur, Lord Dorchester, qui voulait lever un régiment canadien, et s'assurer du concours des personnages les plus influents, afin de faire réussir son plan et d'atteindre l'objet qu'il avait en vue.

Tous ses contemporains ont vanté sa probité, son désintéressement et la noblesse de sa conduite, pendant ces quatre années employées à servir son pays dans les conseils de la nation. On remarquait en

lui un esprit vaste, mais peu cultivé ; un langage énergique, mais peu châtié, et un jugement à toute épreuve. Au milieu de ses éloquents improvisations, il conservait toujours le calme et la réflexion. Toutes ces excellentes qualités étaient rehaussées par un patriotisme pur et éclairé, dont il avait déjà donné en maintes occasions des preuves que personne n'avait oubliées.

Si, dans une circonstance délicate, M. Dambourgès vota contre le parti qu'il avait soutenu jusqu'alors, c'est qu'il était persuadé que son vote ne nuirait en rien à la cause canadienne, à cause de son peu d'importance. Homme modéré avant tout, il était d'opinion, avec beaucoup d'autres, qu'il ne fallait pas froisser les idées des dépositaires du pouvoir, ni heurter de front leurs préjugés ; qu'il valait mieux leur faire une guerre indirecte, diriger la lutte avec patience et modération, et attendre le succès du temps plutôt que des moyens violents. Il pensait qu'il était prudent de céder sur des points d'une importance minime, afin de ne pas s'aliéner entièrement la confiance du chef de l'Etat, et ne résister ouvertement que quand il s'agissait des privilèges réels du peuple. Propositions bien sages, à une époque où les droits des mandataires de la nation étaient peu dessinés, et où l'on ne connaissait pas encore la limite qui les séparait de ceux de l'Exécutif. Au reste, ses convictions furent toujours respectées, parce qu'on sa-

vait qu'elles étaient appuyées sur la bonne foi et sur l'amour qu'il portait aux Canadiens. Il se montrait disposé à écouter avec bienveillance et à accueillir toutes les idées utiles, sans égard à la couleur de ceux qui s'en faisaient les champions. On peut dire qu'il parlait peu, mais il agissait sans cesse, n'aspirant qu'à mûrir et à mettre en œuvre les projets qu'il avait conçus pour le bien public, ou que le génie des autres lui avait fait adopter. Aujourd'hui, un certain nombre d'hommes apprécie bien autrement les choses, il est vrai. Mais il ne faut pas refuser notre respect et notre admiration à ce qu'ont accompli nos devanciers, pour ne croire qu'au prestige de ce que nous voyons. Défions-nous des comparaisons. Ne jugeons les autres que sur le théâtre qu'ils ont occupés. N'écoutons pas ces ambitieux effrénés qui trouvent tout à refaire. Si vous leur prêtez quelques moments l'oreille, si votre imagination ne s'essouffle pas trop à les suivre, vous les verrez bientôt, prétentieux et frivoles, ne comptant pour rien ce qui est fait, oublier tout ce qu'il a fallu de luttes et de sacrifices pour tout placer dans l'ordre établi aujourd'hui. Il semble qu'à voir la prodigieuse habileté de tous ces alertes députés, qui ne cherchent que le retentissement et le bruit, ils auraient, eux bien vite réglé tous les différends, fait cesser toutes les luttes, et, n'écoutant que leur audace, ils iraient placer au milieu des airs, la pre-

mière pierre de notre édifice politique, sans autre point d'appui que leurs petites, mais vaillantes individualités.

Si les heures consacrées par quelques discoureurs habiles à répéter, pour ou contre ceux qui administrent la chose publique, des discours où brillent l'ambition et l'égoïsme de ceux qui les prononcent, si ces moments précieux pour le pays étaient employés à des œuvres réellement utiles, combien d'abus seraient effacés, combien d'améliorations justes et nécessaires seraient faites, combien de sources d'injustice et de misère seraient comblées et détruites ? Tous ces acrimonieux discours jetteront peu de splendeurs sur les pages de notre histoire.

Ah ! depuis soixante-et-quinze ans que durent nos luttes constitutionnelles, combien de jeunes aspirants ont failli à leurs devoirs, combien ont voulu détruire l'œuvre vénérée de nos vétérans politiques, pour y substituer leurs éblouissantes utopies ? Et ce sont ces enfants des muses bien faits pour roucouler des pastorales, pour présenter des fleurs à Chloé et pour tresser des guirlandes à Phillis, qui censurent le calme et la sage lenteur avec laquelle procédèrent nos pères, qui renient le passé, et précipitent leur orgueilleuse condamnation sur des hommes que l'histoire prépose à leur vénération et à leur imitation.

En 1796, lord Dorchester étant revenu à son projet de former un régiment canadien, composé de deux bataillons, s'empessa de demander la coopération du colonel Dambourgès, qui s'adjoignit, pour l'aider, son beau-frère, monsieur François Boucher. Le brave soldat de 1775 accepta avec empressement la demande du gouverneur, et parvint bientôt à réunir un grand nombre d'hommes, au milieu desquels se trouvaient beaucoup de vieux militaires de hauts grades, qui avaient servi une trentaine d'années auparavant, dans les guerres de la colonie. « Mon dévouement est devenu suspect, » disait le capitaine Dambourgès, « depuis que j'ai montré de l'indépendance au Parlement. Mais que les masques tombent, et l'on verra si je puis encore remplir mon devoir, et si je sais porter l'épée. D'ailleurs, pour un certain nombre, peu importe ; car si j'accepte, on dira que je suis animé de motifs intéressés ; si je refuse, on m'accusera de déloyauté. Avec de pareils gens, il n'y a guère de nobles actions possibles ; à leur école on ne ferait que des lâches et des hypocrites. »

Le régiment étant formé, le lieutenant-colonel Joseph de Longueil fut nommé commandant du régiment, lequel fut appelé « *Les Volontaires Canadiens* » ; sur ses drapeaux on lisait « TRY US. » M. Louis de Salaberry fut fait major. On y remarquait les capitaines de Bleury, Vassal de Monviel, Louvigny de Montigny, J. B. D'Estimauville, Maurice de

Salaberry, frère du héros de Châteauguay, et quelques autres illustrations de l'époque. Les Canadiens s'étaient cotisés entre eux, pour aider la Grande-Bretagne à soutenir les dépenses de la guerre que lui faisaient les démagogues français. Connaissant la pénurie du trésor, ces braves ne s'étaient pas contentés d'employer leur influence, pour encourager la formation du régiment, et d'y entrer eux-mêmes comme officiers et comme soldats ; mais ils avaient employé leurs revenus, et tout ce qu'ils avaient pu épargner sur leurs ressources comparativement modiques, pour couvrir les dépenses et les frais d'équipement, d'armement, etc. On dit que le colonel de Longueil soutint ce régiment à ses propres frais pendant un temps considérable, quand les souscriptions prélevées ailleurs furent épuisées. Il fit ainsi des sacrifices immenses pour soutenir ce corps qu'il désignait comme une preuve de la valeur martiale des Canadiens, et comme le résultat de leurs sacrifices pour le service du souverain. Ce régiment passa successivement deux ans à Montréal, deux ans à Sorel, et deux ans à Québec, où il fut licencié. Il était encore alors composé de six cents hommes.

Pendant qu'il était dans ce corps, M. Dambourgès reçut une commission de capitaine des Grenadiers. Toutes ces occupations et ces devoirs l'avaient ravi encore une fois aux affections du foyer domestique,

et pendant tout ce temps il porta noblement l'épée que son souverain lui avait confiée. Généreux et désintéressé, M. Dambourgès s'imposa bien des sacrifices pour soutenir la belle compagnie à la tête de laquelle il était placé, et qui servait à démontrer le zèle des Canadiens. Des militaires distingués le complimentèrent bien des fois sur la belle tenue de ce corps et le duc de Kent lui-même, aux jours de parade, avait toujours un mot gracieux à l'adresse du capitaine des Grenadiers.

Faut-il le dire, tant de dévouement et de sacrifices ne furent pas reconnus comme ils devaient l'être. Le duc de Portland, alors ministre d'état, écrivait le 6 janvier 1801 au lieutenant-gouverneur, Sir Robert Shore Milnes, alors à Whitehall :

« Mais avant d'aller plus loin, je ne puis m'empêcher de vous dire combien je suis surpris de voir que l'établissement d'un bataillon canadien dans le Bas-Canada, dont l'objet principal avait été de faire sortir les gentilshommes canadiens de leurs habitudes indolentes et inactives en les attachant au service du roi, ait si peu réussi. »

« But before I proceed further, I cannot help expressing to you my surprise that the establishment of the Canadian battalion in Lower-Canada, the principal object of which was to draw the Canadian gentlemen from their indolent and inactive habits and attach them to the King's service, should have met with no greater success. »

Si c'étaient là les récompenses que les Canadiens devaient retirer de leurs travaux, on doit avouer qu'elles étaient peu propres à les exciter à en entreprendre de nouveaux. C'était peut-être le but que

l'on en attendait afin de mieux les calomnier ensuite.

Les actes et la vie de cet homme si actif et si généreux sont l'argument le plus décisif que l'on puisse apporter, pour prouver qu'avec de la droiture et de la persévérance, un citoyen peut atteindre à la célébrité, et se faire un nom, n'importe sous quels cieux la Providence l'ait placé. De sa modeste condition, cet ami des Canadiens, après s'être identifié avec eux, s'est élevé par degrés, au rôle de législateur, et a mérité les plus belles distinctions civiles et militaires chez un peuple étranger. Et ce qui est encore plus honorable à sa mémoire, ces récompenses accordées à son mérite, il les obtint du représentant d'une nation rivale, et à laquelle le nom de Français était plus propre à inspirer de l'aversion et de la haine, qu'à lui ménager des faveurs et des attentions aussi marquées.

Quelques années plus tard, M. Dambourgès, qui était propre à tout, fut appelé par le gouvernement à surveiller quelques travaux publics. Il se montra dans ce nouvel emploi, ce qu'il avait toujours été, impartial, probe et parfaitement désintéressé. Il résista à l'influence de la séduction, et il sut se défendre là aussi des intrigues des ambitieux, comme il s'était débarrassé des pièges que les ultra-loyaux lui avaient tendus. Il avait appris à les connaître et ne les épargnait pas quand l'occasion s'en pré-

sentait. Heureusement, le nombre n'en était pas considérable. A cette époque glorieuse, mais difficile, les Canadiens ne comptèrent que peu de transfuges. Les jalousies et les haines qui s'étaient liguées contre notre langue et nos institutions, avaient beau s'agiter, elles ne réussissaient à faire que du bruit. Malgré les séduisantes promesses qu'on faisait à nos compatriotes, bien peu se laissèrent tenter et devinrent les complices d'une politique qui préparait encore, avec une ardeur qui ne se ralentissait pas, les moyens de nous anéantir. C'est de cette époque même, que date l'idée de l'union des Canadas et des Colonies (lettre du Juge*** au duc de Kent). Ce projet était dès lors proclamé avec joie et caressé par nos adversaires, qui y voyaient déjà la ruine d'un peuple qui avait à leurs yeux le tort incalculable d'être Catholique et Français. Les Canadiens qui voyaient la division des deux Provinces fraîchement établie, et qui croyaient à la gravité des mesures du gouvernement, souriaient avec ironie à ces malicieux efforts. En effet, les utopistes moururent les uns après les autres, sans aucun succès. Mais cette résistance, ces luttes contre l'oppression, ne furent pas sans gloire pour les députés du temps. Les sacrilèges tentatives des envahisseurs de nos droits et de nos privilèges virent presque toujours leur œuvre tourner contre eux-mêmes ; et leurs efforts, pour abolir nos lois et nos usages, tournèrent

à leur honte. Nos premiers représentants engagèrent résolument la lutte, et la soutinrent avec ardeur, et leurs enfants aiment à citer leurs noms et à s'inspirer de leur souvenir. Leurs exemples encouragent encore aujourd'hui ces grands citoyens, que la confiance publique a placés sur la brèche, pour la défense et la protection de nos droits. C'est vers eux que se tournent les regards de ceux qui se dévouèrent au service du public, et qui ont connu les jours critiques et nébuleux qu'a traversés notre jeune pays.

*
**

Le colonel Dambourgès avait une pose fière, une haute taille, un front noble et serein. Ce brave et brillant soldat plut au Prince Edouard, à cause de son grand amour pour la discipline militaire, et des belles qualités dont il avait fait preuve à la tête des compagnies qu'on lui avait confiées. Son Altesse Royale qui l'appelait souvent dans son intimité, le désignait sous le nom de *Capitaine Balafre*, car, à la mémorable journée du Sault-au-Matelot, il avait reçu à la figure un coup de baïonnette ou de sabre qui lui avait fait une cicatrice.

estime et beaucoup de respect, l'appelait, tantôt, l'inventeur de la baïonnette, parce qu'il était des environs de Bayonne, tantôt, le compagnon de Henri IV, qui était aussi Béarnais. On comprend que toutes ces désignations, et autres de ce genre, entourées d'allusions gracieuses, étaient bien flatteuses pour le héros qui en était l'objet, et ne contribuaient pas peu à l'élever en considération parmi ses concitoyens, comme aussi à exciter la bile des hommes jaloux et ombrageux qui ne se sentent jamais à l'aise devant le vrai mérite.

Le régiment le Royal Canadien (Royal Canadian Volunteers) ayant reçu ordre, dans le printemps, de partir pour Montréal, le colonel Dambourgès dut se décider à le suivre. Mais ne voulant pas se séparer de sa famille, et pour concilier ses affections avec ce que le devoir exigeait de lui, il se décida à l'emmener avec lui. C'est là qu'il tomba malade, dans l'automne de 1798. Une pleurisie des plus violentes mina en peu de jours son tempérament si vigoureux. Il souffrit son mal avec la résignation et le courage qu'il avait toujours montrés. Sur sa couche funèbre, que lui restait-il pour le consoler des déceptions de la vie ? Il n'en avait presque pas connu les jouissances ; mais sa foi le consolait. Le ciel, lui répétait-on, est pour le soldat qui défend sa patrie et

Le duc de Kent, qui avait aussi pour lui une grande

ses concitoyens contre une injuste agression. Il écrivit à ses amis en France pour leur annoncer sa mort prochaine, et leur exprimer combien il regrettait de ne pouvoir leur donner un dernier adieu. Il reconnaissait alors qu'il n'avait pas assez songé aux intérêts de sa famille, à laquelle il ne laissait qu'un nom honorable et une réputation méritée ; mais rassuré par ses amis, confiant dans la sollicitude du gouvernement pour lequel il avait travaillé toute sa vie, il espérait que sa vertueuse femme et ses cinq enfants trouveraient, dans leur appui et leur dévouement, des moyens d'existence qu'il n'était plus en état de leur procurer.

C'est dans ces pensées et ces réflexions qu'il quitta la vie, entouré de ses nombreux amis désolés de cette fin inattendue. Il mourut à Montréal, le 13 décembre 1798, et fut inhumé le 15 du même mois, dans l'église paroissiale, voûte Saint-Amable, par M. Désaulnier, curé d'office, au milieu d'un grand concours de citoyens de toutes les classes, jaloux de donner cette marque de respect à un homme qui avait donné, pendant sa vie, l'exemple de toutes les vertus. L'aumônier du régiment, M. François Duval, était présent à l'inhumation. Son corps fut relevé en 1830, et transporté dans la nouvelle église paroissiale de Notre-Dame.

M. Dambourgès avait cinquante-six ans. Il mourait pauvre et sans rien laisser à sa veuve. Celle-ci,

pleine de résignation à la volonté de Dieu, se soumit sans murmure au décret de la Providence, comptant sur la parole de celui qui a dit qu'il nourrissait les oiseaux du ciel, et qu'il n'oublierait pas les enfants des hommes. Elle était sincèrement attachée à son époux, et était fière du nom qu'elle portait. Elle avait assisté à ses derniers moments avec le calme d'une vraie chrétienne et lui avait prodigué les soins et les remèdes que réclamait son triste état. Leurs adieux furent touchants, et impressionnèrent vivement tous ceux qui assistaient à cette lente agonie d'un soldat-citoyen, mourant avec la foi et la piété d'un digne enfant de l'Eglise.

Il est rare que le génie et la vertu défendent un homme des attaques de la misère. Ces âmes, prodigues de dévouement, s'oublient toujours elles-mêmes pour ne s'occuper que du bonheur des autres, la main toujours ouverte pour soulager tous les malheurs et toutes les infortunes. M. Dambourgès, honoré du Prince et de l'Etat, ne laissa pas de fortune, et confia, sur son lit funèbre, sa femme et ses enfants aux soins de ses amis qui lui promettaient les faveurs de la cour. Mais les amis moururent eux-mêmes ou furent dispersés. Les événements se succédèrent, puis on oublia d'abord et l'on méconnut ensuite, en hauts lieux, les brillants états de service du héros du Sault-au-Matelot. C'est en présence de ces vicissitudes du sort et de cette in-

différence des citoyens, qu'on peut répéter avec le grand poète :

Malheureux l'homme qui fonde
Sur les hommes son appui.

Cependant, quelques amis dévoués de la famille chez qui les jeunes orphelines avaient été placées, obtinrent, après bien des efforts, pour la veuve de M. Dambourgès, une pension de trente louis sterling, que des circonstances inconnues ont arrêté peu après son décès. Trente livres par an pour une veuve que l'infortune allait forcer de déchoir de son rang, pour une veuve et ses cinq filles ! C'était juste ce qu'il fallait pour prolonger leur indigence. Noble femme, digne du respect de l'avenir, elle vit combien la fortune est légère et la faveur inconstante ! Elle tourna ses regards et ses soins vers ces pauvres orphelines incapables de faire un pas dans la vie sans elle. Le monde lui faisant défaut, elle tourna ses regards du côté du ciel, n'attendant plus de secours que de la Providence et remettant avec confiance leur sort entre ses mains.

Cette bonne et pieuse femme mourut à Québec, dans un état de détresse et de dénûment complet, au mois d'avril, 1822, entourée des soins affectueux et des prévenances de quelques amis restés fidèles à la mémoire de son époux, et chez lesquels les cinq filles du colonel furent placées temporairement.

Deux d'entre elles vivent encore au district de Montréal.

Quoique M. Dambourgès fut très-aimé et très-recherché dans toutes les sociétés, au Château Saint-Louis, chez le paysan, comme à Holland-House, chez le Prince Edouard, comme dans les salons des bourgeois ; quoiqu'il fut également bien vu et respecté de tous les partis, cependant, lorsqu'il mourut nul ne se trouvait en mesure de venir en aide d'une manière permanente à la famille éplorée. Ce fut bien pis encore quand la pauvre veuve, l'unique appui des jeunes orphelines, fut enlevée à leurs tendres ans. Les anciens amis étaient alors encore moins nombreux ; le temps là aussi avait fait son œuvre. Il se trouva néanmoins encore des cœurs nobles et généreux, qui recueillirent et protégèrent ces enfants délaissés, et dont on était lassé de faire valoir les droits, sans succès, auprès du gouvernement qui les avait oubliés ou méconnus.

Hélas ! la mémoire de Dambourgès ne put rien contre l'indifférence de l'autorité ; et la patrie oublieuse, qui aurait dû adopter ses enfants, ne fit rien pour eux. / Si M. Dambourgès se fût dévoué avec moins d'ardeur au service de la cause publique, il eût laissé des richesses à sa famille, d'opulentes dots à ses filles. Il ne leur légua qu'une glorieuse pauvreté. Le gouvernement, dans un jour de remords, se souvint probablement de ce qu'il devait au colo-

nel Dambourgès, et, pour s'en acquitter, il donna à ses filles quelques lots de terre en bois debout dans des cantons alors inaccessibles !.. Quelle dérisoire faveur !..

Un honorable personnage écrivait dernièrement en parlant de ce grand citoyen : « La postérité » pourra peut-être élever un monument à Dambourgès, mais, en attendant, le gouvernement devrait » comprendre qu'il est de son devoir de ne pas » laisser sa famille manquer du nécessaire. »

La vie du colonel Dambourgès s'écoula dans le calme du foyer, dans la vie publique, et au milieu de l'agitation des camps, sans qu'il s'occupât des faveurs de la fortune ou des grands, se bornant modestement à servir son pays, lorsque les circonstances l'associaient aux destinées des preux auxquels le ciel en avait confié la garde. Peu avide de renom, il s'occupait, sous son humble toit, de son modeste négoce, et des soins que réclamait sa famille, tant que les autorités ne l'appelèrent pas à prendre part à la défense du drapeau canadien. Il ne rêvait pas la gloire des armes, mais la fortune alla le chercher comme par la main, et déposa sur son front les lauriers réservés aux héros. Appelé dans la haute société contre son attente, il ne dépara pas les salons où l'on ambitionnait sa compagnie. Sa modestie, qui ne lui permettait pas d'oublier le peu d'étendue de ses connaissances, sa simplicité en tout, déjouèrent bien

sovent les intrigues des envieux, incapables de juger du vrai mérite. Au reste, l'examen que nous avons fait de sa vie, justifie pleinement les éloges qu'il reçut dans le temps, et le respect dont on aime encore à entourer son nom. C'est un grand mérite pour lui d'avoir su se concilier l'attachement du peuple, et l'approbation du souverain dans les temps de calme politique, comme aux époques nébuleuses que traversa notre colonie, et d'être resté pour tous un exemple à suivre et un modèle à imiter. Ces considérations, sur lesquelles nous glissons légèrement ici, ont déjà frappé le lecteur, sans doute, mais il nous sera bien permis de nous demander, par quelle fatalité inexplicable, les services rendus à l'état sont-ils méconnus si facilement, et oubliés si peu scrupuleusement, par ceux mêmes qui ont pour mission de récompenser le mérite ? Déplorable apathie qui paralyse les meilleurs mouvements, et qui prive l'état des services de ces hommes sincères et dévoués, devenus plus rares de nos jours, mais qui, aux jours du danger, seront là sur la brèche pour défendre et sauver la patrie !...

